

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA D'EL BAYADH

NIF : 00023202015003669000

AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE N°..... /2026

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya d'EL Bayadh lance un concours national restreint
d'architecture pour la maîtrise d'œuvre :

ETUDE . SUIVI POUR LA REALISATION D'UN LYCEE TYPE 1000
AU NIVEAU DE SITE 1360 LPL +550HR COMMUNE D' EL ABIODH SID CHEIKH
WILAYA D' EL BAYADH (CITES HABITATS INTEGREES 2026)

Ce concours est dirigé aux bureaux d'études d'architecture et architectes agréés inscrits à l'ordre des architectes et en possession de l'agrément d'exercice pour l'année considérée (suivant le spécimen fournis par le CNOA) exerçant sous forme libérale en société civile professionnelle d'architecte(SCPA) composés de deux au plusieurs architectes agréés.

Eligibilité des candidats :

- **Capacité professionnelle:**
- L'agrément d'exercice et la mise à jour de l'année considérée.
- **Capacité technique: Références professionnelles :**
-Avoir assuré la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) ou(étude) d'un projet de catégorie **C** et plus
-Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne d'exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage public .

- **Capacité financière:**

Le soumissionnaire au titre du présent avis au concours doit avoir un chiffre d'affaire moyen des trois (03) dernières années supérieur ou égale à **3 000 000.00 DA (trois millions de dinars algériens)** justifié par les bilans annuels ou certificat d'impôt (C20) suivant le régime d'impôt pour les bureaux d'études agréés et pour le groupement

- La durée de préparation du présent concours national d'architecture est fixée à vingt deux (22) jours, répartie en deux phases comme suit :

Première phase :

Un délai de sept (07) jours est accordé aux soumissionnaires pour la préparation et la remise uniquement les plis des dossiers de candidature, et ce à compter de la première parution de l'avis du concours dans le BOMOP ou les journaux quotidiens ou la presse électroniques.

Deuxième phase :

Seuls les candidats présélectionnés sont invités à remettre les plis de l'offre technique de l'offre prestations et de l'offre financières, un délai de quinze (15) jours à compter de la remise de la lettre d'invitation aux candidats présélectionnés.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires, exigées, détaillées dans le cahier des charges devront être présentées comme suit :

1/ Dossier de candidature : doit comporter

Le dossier de candidature doit comporter :

- ✓ Une déclaration de candidature dûment remplie et signée suivant modèle ci-joint ;
- ✓ Une déclaration de probité dûment remplie et signée suivant modèle ci-joint ;
- ✓ Les statuts pour les sociétés ;
- ✓ Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engagé ;
- ✓ Les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats.
- ✓ L'extrait d'inscription au tableau national des architectes pour les architectes libéraux
- ✓ L'habilitation d'exercice pour ceux agissant au nom de sociétés civils professionnelles d'architectes au groupement d'architectes.
- ✓ Copie certifiée des documents originaux portant sur le statut juridique des sociétés et groupements
- ✓ Exemple du protocole d'accord liant les membres du groupement conjoint et solidaire

- ✓ Attestation des pouvoirs du signataire de l'offre (dans le cas de société ou de groupement)
- ✓ Copie des attestations des mises à jour (CNAS-CASNOS) pour l'année considérée.
- ✓ Copie d'extrait de rôles apuré au paiement ou calendrier au paiement avec engagement
- ✓ Copie de la carte d'immatriculation fiscale
- ✓ Référence professionnelles du concourant justifier par des attestations de bonne exécution du maître d'ouvrages publics
- ✓ Une lettre d'engagement signé par le soumissionnaire portant sur la liste du personnel pour l'encadrement du projet.
- ✓ PV de visite des lieux avec légalisation des services de L'APC **D'EL ABIODH SID CHIKH .**
- ✓ Attestations de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés pour l'année considérée.
- ✓ DAS pour l'année précédente.
- ✓ Bilans fiscaux pour les trois dernières années.

2 / L'offre Technique :

- ✓ Déclaration à souscrire paraphée et signée (selon modèle ci-joint) ;
- ✓ Mémoire technique et justificatif
- ✓ Le présent cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite (lu et accepter)
- ✓ Annexe délai d'études +planning

3 / Dossier de prestation :

- Les pièces sont mentionnées sur le cahier des charges

4 / L'offre financière :

- ✓ La lettre de soumission
- ✓ Une proposition de la rémunération de la partie fixe
- ✓ Une proposition de la rémunération de la partie variable
- ✓ La récapitulation des montants de deux missions précédentes

Le dossier de candidature doit être déposé à la DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS D'EL BAYADH

Dans une enveloppe renfermant d'une enveloppe à l'intérieur contenir le dossier de candidature et l'enveloppe extérieure devra être anonyme et portera la mention :

**«CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE/2026»
DE MAITRISE D'ŒUVRE ETUDE . SUIVI POUR LA REALISATION D'UN LYCEE TYPE 1000
AU NIVEAU DE SITE 1360 LPL +550HR COMMUNE D' EL ABIODH SID CHEIKH
WILAYA D' EL BAYADH (CITES HABITATS INTEGREES 2026)**

« À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le jour de dépôt des dossiers de candidature uniquement se tiendras le dernier jour de préparation de candidature de 08 H00 à 14H00 l'heure limite est à 14H00

L'Ouverture des dossiers de candidature sera faite par la commission d'Ouverture des plis en séance publique et en présence de l'ensemble des soumissionnaires le même jour de dépôt des offres à 14:00 Heures au siège de la direction des Equipements Publics de la wilaya d'El Bayadh

Après l'évaluation des dossiers de candidature seuls les candidats ayant obtenus une note de 20 point et plus seront invités à déposer leur offre technique et financière et plis de prestation

Tout participant ayant obtenu une note inférieure à 10 points à l'offre technique sera disqualifiée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 22+90 jours à compter de la date de la première parution de l'avis du concours dans le BOMOP ou les journaux quotidiens ou la presse électronique..

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des dossiers de candidature

LE DIRECTEUR